

557 000 candidats concernés par le rattrapage partiel

# Mesures draconiennes pour sauver la crédibilité du Bac

Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3897 - Mardi 14 juin 2016 - Prix : 10 DA



Ligue 1 - MC Alger

### La suspension de 10 matchs contre Chaouchi maintenue

Page 24

Après le remaniement partiel

# Les défis des nouveaux ministères

Page 3

Un recul de 31% sur les 4 premiers mois



### Nette baisse de la facture d'importation de lait

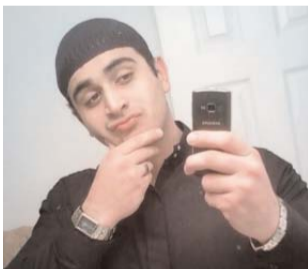
Page 2

Oran/ Produit dangereux dans la préparation de merguez

### Fermeture de sept boucheries

Page 4

Fusillade d'Orlando



### L'EI revendique, interrogations sur le FBI

Page 12

Bouchouareb défend le nouveau code d'investissement

# Vives critiques du FLN contre la règle 51/49



La règle 51-49 a été fortement critiquée, hier, par les députés du Front de libération nationale qui affirment qu'un amendement sera introduit pour sa limitation aux secteurs stratégiques.

Page 3

Promo Ramadhan Khabbarni  
Le bouquet Islamique est à 1 DA/Mois seulement

ooredoo

# 1 DA SEULEMENT

تاريخ الإسلام  
أهم  
أحداث  
الدين  
الاسلامي



Composez gratuitement \*515#

L'abonnement au bouquet Islamique à 1 DA pour toute souscription durant le mois de Ramadhan. Profitez aussi des autres bouquets : Foot, Pro et Light à partir de 50 DA. Plus d'informations au 0550 000 333

ooredoo.dz

557 000 candidats concernés par le rattrapage partiel

# Mesures draconiennes pour sauver la crédibilité du Bac

■ Le département de l'Education nationale semble principalement préoccupé par la fraude et des mesures ont été prises afin d'empêcher que la triche n'entache le déroulement du baccalauréat partiel et n'entame sa crédibilité.



PH/D. R.

sera pas de même pour ceux parmi eux qui auront fraudé. Le représentant du département de Benghebrat a signalé que les élèves concernés par cette nouvelle session pouvaient retirer leurs convocations dès hier, à partir de 13 heures, sur le site internet de l'Office nationale des examens et concours (<http://bac.onec.dz/>). S'agissant des résultats, le ministère a annoncé que ces derniers seront connus au plus tard le 15 juillet, pour l'ensemble des filières. «Au regard de la complexité de la situation que nous vivons actuellement suite à la fuite partielle des sujets du baccalauréat, et notamment de la charge imprévue de travail conséquemment à l'organisation de la session partielle de cet examen, le ministère de l'Education nationale annonce que les résultats du baccalauréat 2016 pour l'ensemble des filières seront connus au plus tard le 15 juillet 2016», précise un communiqué du ministère. Concernant la correction, la ministre de l'Education a rappelé le maintien du dispositif mis en place pour cette opération.

M. B.

Par Meriem Benchaouia

Ils seront 557 000 candidats à devoir repasser, entre le 19 et le 23 juin, des épreuves partielles du baccalauréat. Afin d'éviter le même scénario de la précédente session du Bac 2016, émaillée par des fuites sans précédent des sujets d'examen, des mesures strictes sont annoncées pour éviter d'avoir à gérer les retombées d'un autre scandale. En effet, le département de l'Education nationale semble principalement préoccupé par la fraude et des mesures ont été prises afin d'empêcher que la triche n'entache le déroulement de ce baccalauréat partiel et n'entame sa crédibilité. S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, le secrétaire général au ministère de l'Education, Abdelhakim Belabed, a assuré que des mesures «draconiennes» ont été prises pour l'objectif du «risque zéro» afin d'empêcher toute nouvelle fuite de sujets et réussir, ainsi, le déroulement des épreuves dans les meilleures conditions possibles. «Tous les moyens humains et matériels sont mobilisés et toutes les mesures ont été prises pour la réussite de cette session partielle», a-t-il affirmé. Le représentant du ministère a expliqué qu'en dehors d'autres mesures de prévention qu'il n'a pas voulu divulguer, tous les dispositifs relatifs à l'impression des sujets, de leur acheminement vers les centres d'examen et de leur distribution aux candidats ont été réexaminés. Le responsable a estimé, à ce propos, que «les risques de fraudes sont très réduits» pour cette session, soulignant que le gouvernement était «décidé à préserver l'intégrité et la crédibilité du baccalauréat». Il a précisé, dans ce cadre, qu'il était strictement

interdit pour les candidats d'avoir leur téléphone portable dans les salles d'examen, en prévenant que «tous ceux qui seront en possession de téléphones à l'intérieur des centres d'examen seront considérés comme étant en état de fraude».

Par ailleurs, M. Belabed a considéré que le calendrier de ces examens partiels «était très aéré», de manière à permettre aux élèves de passer leurs examens dans les meilleures conditions, ajoutant que les candidats repasseront les épreuves dans

les mêmes établissements où ils étaient affectés la première fois. Il a affirmé, également, que les candidats retardataires lors de la première session seront tolérés à repasser les examens afin de leur donner une nouvelle chance, précisant, toutefois, qu'il n'en

Un recul de 31% sur les 4 premiers mois

## Nette baisse de la facture d'importation de lait



PH/D. R.

La facture d'importation de lait, matières premières comprises, a reculé à 262,72 millions de dollars durant les quatre premiers mois de 2016, contre 379,8 millions à la même période de 2015, soit une baisse de 30,83%, a appris l'APS auprès des Douanes. A cet effet, les quantités importées par l'Algérie, à savoir le lait en poudre, la crème de lait ainsi que les matières grasses laitières utilisées, ont par conséquent reculé, mais à moindre ampleur. Celles-ci se sont juste établies à 104 542,8 tonnes au lieu de 124 389,15, soit une réduction de 16% entre les deux périodes de comparaison, et ce, d'après les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Outre une baisse des quantités importées, la facture a également reculé en raison de la chute des prix à l'importation par l'Algérie de cette denrée alimentaire. Un produit de base qui, rappelle-t-on, est fortement consommé par les Algériens. Pour ce faire, l'Etat a pris des dispositions importantes

pour la disponibilité de ce dernier auprès du citoyen, en le maintenant à de bons prix. Pour preuve, les prix à l'importation des poudres de lait avaient, en effet, enregistré un recul de 40% en 2015, passant à 2 800 dollars/tonne contre 4 800 dollars/tonne en 2014. Durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2016, ces prix ont encore baissé à 2 469 dollars/tonne contre 3 040 dollars/tonne au 1<sup>er</sup> trimestre 2015, soit un recul de près de 19%. Il faut savoir qu'afin de réduire les importations de ce produit subventionné et de promouvoir la filière lait, de nouvelles mesures ont été décidées, il y a quelques mois, par le gouvernement en faveur des éleveurs et des opérateurs de ce secteur, en augmentant la subvention du lait cru et en encourageant l'investissement, avec l'objectif de baisser les importations de la poudre de lait de 50% à l'horizon 2019. S'agissant particulièrement du lait de vache, il est signalé une toute légère augmentation, car le gouvernement a décidé que le prix de référence du litre de lait

cru de vache sera fixé à 50 DA contre 46 DA auparavant, se répartissant entre 36 DA le prix de cession du lait cru aux laiteries et 14 DA de subvention de l'Etat, contre, respectivement, 34 DA et 12 DA auparavant. Par ailleurs, en réponse à la préoccupation des éleveurs relative à l'accès à l'aliment de bétail et à la régulation du marché de ce produit, il a été décidé d'approvisionner directement les éleveurs en matière de résidu de mouture de blé. En vue d'une meilleure production laitière couvrant le marché à l'avenir, d'autres mesures de facilitation à moyen terme ont été prises par le gouvernement afin d'asseoir une stratégie de relance de la filière lait. Il s'agit, notamment, de l'accès des professionnels de la filière lait au foncier agricole pour leur permettre d'investir en amont de cette filière et concourir au développement des grandes cultures telles que les céréales et les fourrages. A ce propos, les pouvoirs publics ambitionnent de promouvoir la création de fermes modernes intégrées pour l'élevage bovin laitier et la production de céréales et de fourrages dans le cadre de contrats-programmes. Dans cette perspective, il s'agit aussi d'encourager l'utilisation du crédit de campagne «R'fig» pour investir dans la production de fourrage, tandis que les coopératives des éleveurs seront incitées à recourir à l'exploitation des périmètres irrigués, surtout dans les Hauts-Plateaux et le Sud. Une fois concrétisées, ces mesures permettront de réduire davantage la facture d'importation de lait, voire même l'éviter. C'est dire le potentiel dont regorge l'Algérie pour se suffire en matière d'économie locale, c'est juste une affaire de volonté et de détermination pour y arriver.

Yacine Djadel

Bouchouareb défend le nouveau code d'investissement

# Vives critiques du FLN contre la règle 51/49

■ La règle 51-49 a été fortement critiquée, hier, par les députés du Front de libération nationale qui affirment qu'un amendement sera introduit pour sa limitation aux secteurs stratégiques.

Par Nacera Chennafi

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, a défendu hier le projet de loi portant code d'investissement, lequel s'inscrit, selon lui, dans le cadre de la révision et la réorientation des institutions vers la promotion de l'investissement. Selon le ministre, ce texte vient réguler l'investissement étranger et lui donner sa place dans l'économie nationale. A ce propos, il a cité le repositionnement de certaines règles dans les textes dont elles relèvent naturellement, à l'instar de la loi de finances 2016 pour le cas de la règle 51-49 afin de lever ce qu'il a qualifié de «cafouillage et les obstacles causés par celles-ci». Il s'agit également de la règle portant sur le recours obligatoire au financement interne et de celles régissant le partenariat avec les entreprises publiques qui doivent, selon les initiateurs de ce projet de loi, être transférées dans d'autres textes. Selon le ministre, la règle 51-49 comportent des «trous» qui ont permis des «flux financiers étrangers servant à des opérations de rachat dans l'unique but de revendre». Concernant le droit de préemption, il a souligné que transformer le droit de vente en droit de préemption a donné «l'impression» qu'il est «exagéré», c'est pour cela qu'«on l'a adapté avec ce qui se fait au niveau mondial» a-t-il soutenu.

Pour ce qui est de la règle du bilan devise excédentaire, le ministre a expliqué que celle-ci n'a jamais été prise depuis 2009. Selon lui, si elle est appliquée entièrement «il y aurait un flux



Ph/E. SORAYAJI. A.

sans limite des capitaux».

Les députés du Front de libération nationale ont critiqué la règle 51-49 et plaidé pour sa limitation uniquement aux secteurs stratégiques. Dans ce cadre, M. Ould El Hocine s'est demandé pourquoi consacrer la règle 51-49 dans la loi de finances qui change chaque année. Selon ce député, c'est une faute de la déplacer à la loi de finances, ajoutant que cette règle est un obstacle à l'investissement. D'après ce député, il est temps de la traiter convenablement sans démagogie, ajoutant qu'il faut la limiter aux secteurs stratégiques. S'agissant du droit de préemption, il a souligné que cette mesure doit être traitée par le code d'investissement. Le député Lyes Saadi du même parti a appelé à un bilan sur l'ap-

plication de la règle 51-49. Le député du FLN affirme que les pays voisins sont les bénéficiaires de cette règle, allusion à l'importance des investissements étrangers dans ces pays par rapport à l'Algérie. Mahdjoub Bedda, ex-président de la commission de finances, s'est interrogé si on peut évaluer les avantages donnés aux investisseurs depuis 20 ans. Il a appelé à limiter la règle 51-49 aux secteurs stratégiques, affirmant qu'un amendement sera proposé dans ce sens. Selon ce député, c'est le moment de réviser cette règle notamment dans les secteurs qui n'ont pas connu un développement.

D'autre part, M. Bedda a affirmé que le nouveau modèle économique adopté par la récente tripartite ne peut réussir avec la

structure humaine actuelle, critiquant la Centrale syndicale, le Cnes, l'Arpt, l'ONS. Selon lui, sa réussite dépendra d'un environnement et un secteur bancaire fort. Pour Brahim Boulguane, député aussi du FLN, la fuite des investisseurs de l'Algérie est causée par la règle 51-49. Miloud Firidi, du parti FLN également, a dénoncé le problème du foncier industriel et les blocages bureaucratiques au niveau local.

## Le Parti des travailleurs demande le retrait du texte

Pour le groupe parlementaire du Parti des travailleurs, c'est le rejet total de ce texte de loi et demande son retrait, selon les députés Ramdhan Taazibt et Smain Kouadraia.

Les députés du PT défendent le maintien de la règle 51-49 dans le code d'investissement, relevant que les lois de finances changent chaque année et qu'il n'est pas utile de la placer dans ces lois. Djeloul Djoudi a montré une grande colère face aux mesures de ce texte, le qualifiant de loi de privilèges au profit des investisseurs étrangers et ajoutant que l'État doit prendre la décision de récupérer l'argent en ces moments de crise. Du côté des islamistes, Abderrahmane Benfarhat de l'Alliance verte s'est interrogé sur la contrepartie des nombreux avantages offerts aux investisseurs dans le projet de code d'investissement, alors que la fiscalité vient en dernière partie. Il a affiché sa réserve par rapport à la transparence et la clarté, notamment le recours aux textes d'application pour de nombreux articles. Pour le député Nacer Hamdadouche, ce projet de loi a été fait spécialement pour les investisseurs étrangers et consacre le capitalisme sauvage. Il a dénoncé le renvoi de 28 articles sur les 38 contenus dans ce texte aux textes d'application. Il a dénoncé également la marginalisation des élus locaux dans la promotion de l'investissement. Dans ce contexte, des députés islamistes ont parlé de renoncement aux acquis à travers le déplacement de la règle 51-49 à la loi des finances.

Dans son rapport relatif au projet de code d'investissement, la commission des affaires économiques de l'APN a proposé 40 amendements à ce texte. Ce n'est pas l'avis de Feteah Rebi qui ne voit pas de problème dans la révision de cette règle.

N. C.

Après le remaniement partiel

## Les défis des nouveaux ministères

Préparée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, une nouvelle équipe gouvernementale a été mise en place dimanche dernier à la faveur d'un remaniement ministériel partiel. Attendu depuis plusieurs semaines, il intervient au lendemain de la tenue de la tripartite lors de laquelle le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a exposé les grandes lignes du nouveau modèle économique.

Ces changements qui ont touché quelques portefeuilles ministériels semblent traduire le souci du gouvernement d'instaurer un nouveau modèle économique pour faire face à une situation économique difficile suite à la chute des prix du pétrole et sortir le pays de la dépendance des hydrocarbures. Le président de la République n'est pas visiblement satisfait du travail de certains ministres, particulièrement les ex-ministres des Finances, Abderrahmane Benkhelifa, et celui de l'Energie, Salah Khebri, et souhaite que les nouveaux profils répondent aux exigences de l'heure, en les remplaçant par Hadji Babaammi et l'ex-P-dg de Sonalgaz, Noureddine Bouterfa. Le nouveau premier argentier du pays, Hadji Babaammi, a avancé que le ministère des Finances était appelé à jouer un rôle primordial dans le

nouveau modèle de croissance économique avalisé lors de la réunion de la tripartite. «Nous allons jouer un rôle moteur dans ce modèle durant les trois prochaines années, en termes de consolidation budgétaire notamment et ce, pour que notre pays arrive à devenir une économie émergente à l'horizon 2030», a-t-il affirmé lors de la cérémonie de passation des pouvoirs. Des permutations d'un secteur à autre ont été également déclinées par le président de la République. Il y a les secteurs de l'agriculture et du tourisme, qui viennent de changer de main. Abdeslam Chelgham a pris ses fonctions à la tête du ministère de l'Agriculture en remplacement de Sid Ahmed Ferroukhi. Abdelwaheb Nouri a également pris ses fonctions de ministre du Tourisme et de l'Artisanat en remplacement de Amar Ghoul, dans le gouvernement depuis 17 ans. Ces deux secteurs stratégiques ont besoin d'un véritable coup de fouet, étant susceptibles de sortir le pays de la dépendance aux hydrocarbures et de créer des richesses. Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelwahab Nouri, a estimé que le secteur du tourisme accusait actuellement un retard important et qu'il n'avait pas encore bénéficié de l'attention requise. «Nous

devons tous consentir davantage d'efforts pour faire du tourisme un des vecteurs principaux du développement économique hors hydrocarbures», a-t-il soutenu. Le nouveau ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, s'est installé à la tête de ce département en remplacement de Abdelouahab Nouri. Ouali a fait part des priorités du secteur qu'il dirige désormais, ainsi que des défis qui l'attendent, rappelant le plan national des ressources en eau articulé autour de trois axes essentiels : l'entretien des réseaux, la gestion des ressources, l'assainissement et le traitement des eaux usées.

Par ailleurs, les ministères des Transports et des Travaux publics sont concentrés dans un seul ministère dirigé par Boudjamaa Talai. La fusion des deux ministères est du goût de Talai qui a déclaré que «les secteurs des travaux publics et des transports sont complémentaires ; le fait de les regrouper représente un choix stratégique important pour le développement économique du pays».

Dans le souci de récupérer le retard dans le secteur, le chef de l'Etat a décidé de créer un nouveau département, en l'occurrence, le ministère délégué chargé de l'Economie numérique et de la modernisa-

tion du système financier. La création d'un tel portefeuille constitue un message très fort du président de la République pour relancer ce secteur qui a cumulé beaucoup de retard. Ce nouveau département est confié à Mouatassam Boudiaf qui a déclaré, lors de la cérémonie de son installation, qu'il «est conscient de la mission qui lui est attribuée par le président de la République, consistant à mettre en place les fondements de l'économie numérique». Babaammi a relevé que Boudiaf «maîtrisait non seulement le secteur bancaire mais aussi le domaine informatique et les techniques de l'information», lui donnant les qualités d'une «personne opérationnelle».

«Nous comptons sur ses capacités et son expérience pour booster la modernisation de notre secteur qui représente une activité ayant énormément d'externalités sur les autres secteurs», a insisté le ministre des Finances, expliquant que la mission de ce nouveau département ministériel consistait en la modernisation de l'administration financière et des banques.

Ce sont autant de défis qui attendent les nouveaux titulaires et donc de façon générale l'Exécutif.

Louiza Ait Ramdane

Les sièges de la mairie et de la daïra d'Akbou fermés

**Des centaines de citoyens exigent à nouveau «la dissolution» de l'APC**

POUR la troisième fois consécutive, en l'espace d'un mois seulement, les Akbouciens organisés en collectif de la société civile sortent dans la rue pour demander la dissolution de leur APC qui est bloquée depuis bientôt trois années. Hier encore, des centaines de citoyens ont fermé à la fois le siège de l'APC et celui de la daïra pour protester contre le blocage de leur APC depuis trois années, mais surtout exiger une fois pour toutes sa dissolution. Les mécontents ont bloqués aussi les annexes de l'APC pour faire pression sur les autorités qui, de leur avis, ont laissé faire le blocage jusqu'au pourrissement de la situation au détriment des populations et de l'avenir de nos enfants. «Nous sommes revenus à la charge car depuis nos actions précédentes, dont celle de la semaine passée, aucune autorité ne nous a écoutés, preuve que personne ne veut rien faire pour nous». «Nous demandons le départ et toute l'Assemblée avec ses 23 élus, autrement dit la dissolution pure et simple de l'APC, une commission pour enquêter sur le bradage du foncier et son détournement, faire la lumière sur les dépassements et situer les responsabilités sur le blocage qui a paralysé le développement», dira un manifestant. Le collectif des citoyens et les comités des quartiers sont soutenus par 11 élus de l'opposition dont des indépendants «Akbou avant tout» et des élus du MEN. Même des élus du FLN dont le vice-président Arezki Iskounène a fini par se ranger du côté de l'opposition estimant qu'«il y a trop de dépassements et les choses ne veulent plus évoluer à cause de l'entêtement du maire et quelques membres de son exécutif qui sont complices avec lui dans sa mauvaise gestion». Il y a lieu de rappeler qu'au moins 944 projets et des crédits estimés à plus de 600 milliards de centimes, sans compter les 249 milliards de centimes de l'excédent de 2016, sont bloqués à ce jour au grand dam de la population qui ne sait plus à quel saint se vouer pour voir enfin la commune décoller sur le plan du développement. Une commune classée deuxième plus grande de la wilaya après le chef-lieu de Béjaïa.

**H. Cherfa**

— Le président de l'Observatoire national du service public : —

## Appel à mettre en place une administration électronique

■ «L'administration électronique économiserait à l'Etat annuellement des dépenses de près de 2 milliards de dinars, d'où la nécessité d'accélérer le processus de mise en place de cette administration».

Par Assia H.

Le président de l'Observatoire national du service public (Onsp), Fouad Makhoulouf, a appelé, hier à Alger, à accélérer le processus de mise en place d'une administration électronique afin de consolider davantage le service public avec toutes les facilitations et la simplification que cela procure. «L'administration électronique économiserait à l'Etat annuellement des dépenses de près de 2 milliards de dinars d'où la nécessité d'accélérer le processus de mise en place de cette administration», a indiqué M. Makhoulouf dans un entretien accordé à l'APS, précisant que «le fait de privilégier la numérisation et de ne pas consommer du papier épargnerait à l'Etat des dépenses inutiles». Pour M. Makhoulouf, le e-gouvernement ou ce qui est appelé administration électronique doit être considérée comme étant une «priorité pour l'ensemble des administrations publiques dans le cadre de la numérisation». A cet effet, la création de l'Observatoire permet d'aller vers un «diagnostic stratégique global» avec un état des lieux des services publics à travers le pays, que ce soit au niveau local, des communes, des daïras, des wilayas et central afin, a-t-il expliqué, de traiter toutes les problématiques à commencer par la simplification et l'amélioration des procédures administratives. Dans le sillage de la mise en place de l'Onsp, il a rappelé que le Premier ministre avait déjà instruit les membres du gouvernement de se doter de plans sectoriels de simplification et d'amélioration des procédures et formalités administratives. Dans ce cadre, M. Makhoulouf a rappelé qu'il a été institué un plan national de simplification des procédures administratives sous la conduite d'un Comité de pilotage présidé par le directeur général de la Fonction publique. Il a relevé que le bilan des actions de 2015 entrant dans le cadre de ce plan a fait ressortir qu'un «excellent» travail est en cours d'élaboration, se «félicitant» que le comité de pilotage ait réussi à réaliser 935 actions d'amélioration du service public sur 1 437 actions inscrites en 2015.



P.M.D.R. une séance de travail avec les opérateurs, les associations patronales, les syndicats et tous les partenaires pour contribuer à cette noble mission de réaliser le renouveau et le redressement du service public», a-t-il dit.

ge ait réussi à réaliser 935 actions d'amélioration du service public sur 1 437 actions inscrites en 2015.

### Un projet de charte dédiée à l'accueil du citoyen

En ce sens, M. Makhoulouf a fait savoir que l'Observatoire compte en son sein des représentants de dix départements ministériels, chacun étant concerné par les aspects de simplification et d'amélioration des procédures administratives dans son secteur. Il a précisé que la simplification et l'amélioration des procédures administratives relèvent d'une «urgence» au sein des administrations publiques, à commencer par l'accueil du citoyen, lequel est la «priorité des priorités» de l'Onsp, a-t-il dit. «Nous avons demandé à tous les départements ministériels de nous envoyer leurs plans sectoriels en matière de traitement de cette problématique, à savoir l'accueil du citoyen», a indiqué le président de l'Onsp. Il s'est dit aussi «satisfait» d'apprendre que le comité de pilotage a élaboré un projet de charte dédiée à l'accueil du citoyen, précisant que ce projet repose sur un nombre de mesures, notamment l'aménagement des endroits convenables pour accueillir les citoyens et la mobilisation des personnels pour des missions de contact avec les citoyens. L'Observatoire a également demandé à ce que les horaires soient aménagés pour que les citoyens ne recourent pas

aux déplacements inutiles, favorisant aussi l'utilisation d'autres moyens de contact comme les messages SMS et les mails électroniques ainsi que d'autres procédés modernes à même de faciliter le contact avec l'administration. S'agissant du secteur économique, l'Onsp compte auditionner prochainement le président de l'Association des banques et établissements financiers (Abef) pour une présentation sur le projet de e-paiement (le paiement électronique) qui constitue une «solution idoine» à même de régler un nombre de problèmes. «Nous devons travailler ensemble pour aller plus vite et mettre en œuvre cet ambitieux programme», a ajouté M. Makhoulouf, déplorant néanmoins le nombre «insuffisant» de terminaux de paiement électroniques (TPE). «Nous allons demander à l'Abef de multiplier davantage le nombre de TPE et leur usage pour épargner aux citoyens des déplacements inutiles», a-t-il ajouté. Pour ce qui est de l'investissement, le président de l'Onsp a annoncé qu'il demandera au département de l'industrie et des mines de faire une communication sur les procédures liées à la simplification des procédures administratives afin de faciliter les demandes des opérateurs. Il a ainsi rappelé que lors de la 19<sup>e</sup> tripartite gouvernement-UGTA-patronat, l'accent a été mis sur la simplification et la facilitation de la procédure administrative en faveur des opérateurs et des investisseurs économiques. «Il est prévu de consacrer

### Impliquer davantage la société civile

Le président de l'Observatoire a affirmé que la société civile n'est pas en reste et se trouve ainsi impliquée et associée à toute action entreprise par l'Onsp. «Il n'y a aucune disposition réglementaire interdisant aux associations de la société civile d'être impliquées dans la gestion et le travail des services publics. Au contraire, la tendance est de favoriser l'implication de la société civile», a souligné M. Makhoulouf, précisant que «le plan d'action du gouvernement insiste sur la démocratie participative, devenue un principe adopté par l'Exécutif». Pour preuve, l'Onsp compte des membres de la société civile représentés par l'association pour la citoyenneté et l'association pour la promotion des TIC, lesquelles participent aux activités de l'Observatoire au même titre que les autres membres, a-t-il soutenu. M. Makhoulouf a également fait savoir que l'Observatoire sera doté d'un portail électronique et d'un numéro vert afin de permettre aux citoyens de connaître cette institution et surtout les impliquer dans son fonctionnement. «L'Observatoire ambitionne de devenir une véritable tribune pour le citoyen, lequel doit être un partenaire qui pourrait nous être d'une grande utilité». Sur le plan de la formation et afin de répondre aux attentes des citoyens, l'Onsp a fait du recyclage et la mise à niveau de la ressource humaine une «priorité», a indiqué M. Makhoulouf, soulignant que la formation continue demeure «une action inévitable et une obligation» pour toutes les institutions et les administrations publiques.

**A. H./APS**

— Oran/ Produit dangereux dans la préparation de merguez —

## Fermeture de sept boucheries

Les services de contrôle de la Direction de la concurrence et des prix (DCP) d'Oran ont procédé, récemment, à la fermeture de sept boucheries pour utilisation illicite et dangereuse du «métabisulfite» dans la préparation de merguez et de viande hachée, a-t-on appris, hier, auprès de cette administration. M<sup>me</sup> Malika Staali, responsable du service de la protection du consommateur et de la répression des fraudes de cette instan-

ce, a indiqué à l'APS que l'enquête diligentée par les services centraux du ministère du Commerce a révélé que les échantillons de merguez et de viande hachée soumis à l'analyse au niveau du Cacq représentaient un véritable danger pour la santé du consommateur. Le métabisulfite est un produit chimique nocif utilisé pour stopper le phénomène du noircissement et la dégradation de certains produits comme la viande. Selon

cette responsable, des procès-verbaux de fermeture de ces sept boucheries ont été dressés et des poursuites judiciaires ont été engagées contre ces bouchers pour mise en vente de produits avec substances dangereuses et falsification de produits destinés à la consommation humaine. Par ailleurs, depuis le début du ramadhan, il a été procédé à la fermeture également de 12 autres locaux commerciaux pour plusieurs infractions

(défaut d'hygiène, exposition de produits alimentaires sur la voie publique), a-t-on encore ajouté. La même source a rappelé que, durant la même période, 33,86 tonnes de denrées alimentaires ont été saisies dont 3,1 tonnes de viande hachée et abats avariés ainsi que 5,7 tonnes de poudre de lait non conforme à la réglementation. Des PV de poursuites judiciaires et des propositions de fermeture ont été établies.

**Yanis F.**

Complexe de phosphate d'Oued Kéberit

# Signature le 20 juin de l'accord de réalisation

■ Un accord pour la réalisation du complexe de transformation du phosphate d'Oued Kéberit (Souk Ahras) sera signé le 20 juin courant avec un partenaire étranger, a affirmé, à Souk Ahras, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb.

Par Samy O.

Sur le site de ce futur complexe, le ministre a indiqué que les travaux débiteront effectivement en septembre 2016 et a insisté sur l'entrée en activité du complexe en 2019, soit une année avant la date programmée. M. Bouchouareb a également insisté sur le respect des délais de ce projet retenu au programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Il a également mis l'accent sur son impact socio-économique avec l'emploi de 5 000 travailleurs lors de la phase de réalisation et 2 500 employés permanents lors de son entrée en activité, outre plusieurs milliers d'emplois indirects. Ce complexe qui représente un investissement de 3 milliards de dollars assurera la production de divers dérivés du phosphate, dont des engrais, et



contribuera à la stabilisation de leurs prix de sorte à appuyer le développement de l'agriculture, a estimé M. Bouchouareb.

Le complexe disposera de trois unités qui produiront 4 500 tonnes/jour d'acide sulfurique, 1 500 tonnes/jour d'acide phosphorique et 3 000 tonnes/jours d'un produit intermédiaire utilisé pour la production d'ammoniac.

Le ministre a insisté sur la nécessaire recherche de nouveaux marchés internationaux pour une meilleure commercialisation du phosphate. La conquête de nouveaux marchés «renforcera les entrées du pays en devises», a souligné le ministre qui a suivi sur site des explica-

tions sur cette mine de 11 000 hectares répartis sur quatre sites dont un seul est exploité. D'ici à 2020, le complexe qui emploie 1 400 travailleurs augmentera à 8 millions tonnes sa capacité annuelle de production, estimée actuellement à 2 millions tonnes, à diriger vers les deux complexes de phosphate d'El Aouinet (Tébessa) et Oued Kéberit (Souk Ahras) ainsi que l'unité Hadjar Soud (Skikda), a-t-on indiqué à l'occasion. Réitérant le soutien de l'Etat aux investissements générateurs de richesses et d'emplois, le ministre a rassuré les propriétaires de camions originaires de la région transportant

le phosphate vers les ports sur l'avenir de leur activité. Sur le site de la Société de verrerie d'El Ma Labiodh, M. Bouchouareb a réitéré la détermination de l'Etat à réhabiliter pareilles entreprises qui disposent de toutes les capacités pour être performantes. Dans un bref point de presse en marge de la visite du site qui abritera le complexe de phosphate d'El Aouinet, le ministre a affirmé que son département présentera «prochainement» au gouvernement l'avant-projet de loi sur les mines et a assuré que les avis des experts et spécialistes seront pris en compte dans les amendements prévus par cette loi qui devra répondre aux attentes des investisseurs.

Des dispositions légales spéciales doivent encadrer l'investissement dans ce secteur «difficile et coûteux», a estimé le ministre, relevant que la situation du secteur minier en Algérie a connu un recul accentué par la crise mondiale et la baisse de la demande.

Le ministre a inscrit ses visites dans plusieurs wilayas, dont Tébessa, dans le cadre des efforts de relance du secteur minier avec notamment l'aménagement de la double voie ferroviaire El Ouenza-Annaba qui permettra avec les autres projets en cours de rétablir la place de ce secteur dans l'économie nationale.

S. O./APS

## Pétrole

### L'Opep prévoit un prochain rééquilibrage du marché

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a confirmé, hier, entrevoir un rééquilibrage du marché pétrolier au cours des prochains trimestres, après un long épisode de surproduction massive. «La production excédentaire sur le marché va probablement s'estomper ces prochains trimestres», relève le rapport mensuel publié à Vienne par cette organisation dont les treize pays membres produisent environ un tiers du brut mondial. Cette correction est suggérée alors que la demande mondiale doit progresser de 1,2 million de barils par jour (mbj) à 94,2 mbj cette année, la production hors-Opep

se contractant parallèlement de 0,74 mbj, selon les prévisions de l'organisation, qui confirme ses précédentes estimations. La demande mondiale de produits pétroliers est en particulier tirée par les carburants, dans un contexte de prix toujours bas et de rebond des ventes de véhicules, relève le rapport. Pour autant, «la surproduction a persisté» en mai, malgré un léger tassement (-0,1 mbj) du côté de l'Opep, en raison principalement de troubles au Nigeria. L'Opep a pompé 32,36 mbj le mois dernier. Les ministres de l'Opep ne s'étaient pas fixés de plafond de production lors de leur réunion à Vienne le 2 juin, jugeant leur pro-

duction «raisonnable» et validée par la progression des prix après un plus bas atteint en janvier. L'organisation avait refusé de baisser sa production l'an passé, ce qui lui a permis de maintenir ses parts de marché tout en mettant sur la touche une partie de ses concurrents d'Amérique du Nord, en mal de rentabilité.

#### Le Brent ouvre la semaine à moins de 51 dollars

Les prix du pétrole étaient en baisse, hier, en cours d'échanges européens, continuant à décliner dans un marché gagné par un sentiment général d'aversion au

risque et semblant de nouveau préoccupé par le niveau élevé de l'offre. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 50,19 dollars hier matin sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 35 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juillet perdait 50 cents à 48,57 dollars. «Une nette augmentation de l'aversion au risque, comme en témoignent la baisse des marchés boursiers et l'appréciation du dollar (en fin de semaine dernier), est responsable des dernières pertes du pétrole», notaient les analystes de Commerzbank. Ainsi, après être montés jeudi dernier jusqu'à des plus hauts en respectivement huit mois et près de onze mois, les cours du Brent et du WTI ont amorcé un mouvement de repli, lestés à la fois par des prises de bénéfices et par des inquiétudes renouvelées sur l'offre et la demande alors que les interruptions de production ayant jusqu'à présent soutenu le marché semblaient toucher à leur fin. «Il semble que l'humeur (du

marché) soit en train de changer. Il n'y a plus désormais que le Nigeria et la France qui sont sources d'inquiétudes concernant l'offre», notaient des analystes chez PVM, soulignant que les interruptions de production qui ont récemment frappé le Canada et la Libye étaient désormais en voie de normalisation. «La fin de la grève française (dans les raffineries) et le potentiel de négociations, même s'il est actuellement faible, entre les Vengeurs du delta du Niger (NDA) et des responsables du gouvernement (au Nigeria) vont exercer une pression supplémentaire à la baisse sur les prix du pétrole», estimaient-ils. Les rebelles nigériens auteurs de plusieurs attaques d'installations pétrolières depuis le début de l'année ont revendiqué vendredi un nouveau sabotage, visant un oléoduc d'une filiale de l'italien Eni dans le sud du Nigeria. En outre, le fait que le groupe privé de services pétroliers Baker Hughes ait fait état vendredi d'une nouvelle hausse du nombre de puits de forage aux Etats-Unis a également pesé sur les prix du brut. Amel B./Agences

## Bourse de Tokyo

### Le Nikkei chute de plus de 3% en séance

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo chutait de plus de 3% hier matin, sur fond de nouveau regain du yen et de craintes de Brexit. Après un peu plus d'une heure et demie d'échanges, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes cédait 3,03% (-502,86 points) à 16 098,50 points. Le recul de Wall Street vendredi, les inquiétudes liées à la tuerie d'Orlando (Etats-Unis) ce week-end pesaient aussi, de même que l'attente des décisions et commentaires des banques centrales japonaise et

américaine cette semaine, estiment des analystes. L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau perdait pour sa part 2,96% (-39,37 points) à 1 291,35 points. Du côté des changes, le dollar était en fort repli, à 106,15 yens, de même que l'euro qui est retombé à 119,30 yens, au plus bas depuis avril 2013, les investisseurs craignant l'issue du vote du 23 juin sur le maintien ou non de la Grande-Bretagne dans l'Union Européenne.

R.E.

## Boumerdès

# Les rochers et l'absence d'accès entravent l'exploitation de 21 plages

■ Les rochers et l'absence d'accès entravent l'exploitation des 21 plages sur les 57 disponibles à Boumerdès pour cette saison 2016, a-t-on appris du directeur de la Protection civile.

Par Ilham N.

«**C**es plages sont réparties à travers les communes de Boumerdès, Zemmouri, Legata, Cap Djinet, Sidi Daoud, Dellys et Afir», a souligné Mahmoudi Ahmed, dans un point de presse consacré aux moyens mobilisés par ses services, au titre de la saison estivale 2016, ouverte dimanche dans la wilaya. Le littoral de Boumerdès s'étend sur une centaine de kilomètres, parsemés de 57 plages dont 21 interdites à la baignade pour les raisons sus-évoquées, a-t-il fait savoir. Le même responsable a fait part de la mise en place de 36 points de surveillance au niveau des plages autorisées à la baignade, dont l'encadrement sera assuré par 250 agents saisonniers pour ce mois de juin et 392 saisonniers pour chacun des mois de juillet et août, avant que leur nombre ne passe à 250 agents au mois de septembre. «Ces agents seront soutenus, tout au long de la saison, par 100 éléments de la Protection civile et 24 plongeurs».

«Près de 11 millions d'estivants ont afflué sur les plages de Boumerdès en 2015», a indiqué M. Mahmoudi, signalant que les



PH. > D. R.

éléments de la Protection civile ont effectué, au titre de la dite saison, plus de 7 800 interventions, ayant abouti au sauvetage de la noyade de plus de 6 000 estivants, et l'assistance de 1 500 autres, au moment où plus de 300 estivants ont été évacués vers des centres de santé. Il a été déploré neuf morts par noyade. Au titre de la lutte contre les incendies, il a fait cas de la perte,

en 2015, de près de 48 ha de forêts, de 90 ha de maquis et de 40 ha de récoltes agricoles. Sont partis en fumée également 2 600 arbres fruitiers et 6 630 bottes de foin. Le coup d'envoi de la saison estivale 2016 dans la wilaya a été donné à partir de la plage centrale de la ville de Boumerdès. L'événement a donné lieu à l'animation de nombreuses festivités marquées par

des exhibitions des Scouts musulmans algériens, de la Protection civile, des jeunes de la wilaya et de troupes folkloriques. De nombreuses expositions initiées par des secteurs en relation avec la saison estivale, dont l'artisanat, ont été également ouvertes par la même occasion au niveau du Front de mer de la même ville.

I. N./APS

## Constantine

## Une nouvelle opération de relogement d'ici à septembre

Une nouvelle opération de relogement sera lancée à Constantine «d'ici au mois de septembre 2016», a annoncé le wali, Hocine Ouadah. S'exprimant en marge d'une visite d'inspection dans des chantiers de réalisation d'établissements scolaires, le wali a indiqué qu'une «nouvelle opération de relogement ciblant des centaines de familles vivant dans des conditions précaires sera entamée dès le mois de septembre prochain».

Cette opération de relogement fera suite à celle déjà en cours depuis près d'une semaine ciblant plus de 1 200 familles, a rappelé le wali, précisant que les listes des bénéficiaires

et le planning de relogement seront arrêtés par les services de la daïra. Une opération de relogement d'un millier de familles occupant des habitations précaires à Ain Abid et à Constantine avait été effectuée au début 2016 à Constantine. Le chef de l'exécutif local qui a mis l'accent sur la qualité des logements réalisés à Constantine dans le cadre de la formule logement public locatif (LPL), a assuré de l'existence à l'intérieur des nouvelles cités, réalisées notamment à Ali-Mendjeli, à El Khroub ou à Massinissa entre autres, de toutes les structures d'accompagnement nécessaires pour une vie «confortable». Rappelant les efforts déployés par

l'Etat dans le domaine de l'habitat notamment, le chef de l'exécutif local a indiqué que la wilaya de Constantine compte à son actif des milliers de LPL, actuellement en cours de réalisation et dont la majorité sera réceptionnée «d'ici les quelques mois à venir». S'agissant des établissements scolaires devant être réceptionnés d'ici la prochaine rentrée scolaire (2016-2017), implantés dans plusieurs communes de la wilaya, le wali a donné des instructions fermes aux responsables concernés à l'effet d'accélérer les chantiers en prévision de la prochaine rentrée scolaire.

Ali O./Agences

## Mila

## Plus de 30 000 quintaux de légumes secs prévus

Le secteur agricole dans la wilaya de Mila prévoit la réalisation d'une production de 30 000 quintaux de légumes secs dont 70% de lentilles au titre de la campagne prochaine de récolte, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Rabah Ferdas. La production des légumes secs dans la wilaya a connu, au cours des quatre dernières années, «une évolution croissante», a précisé le même responsable lors de la visite du wali, Abderahmane Madani Fouatih, à l'établissement spécialisé d'intensification et de production de semences, de la commune d'Oued Seguen. Pas moins de 3 000 hec-

tares de terres agricoles, dont la plupart était des terres en jachère, sont réservés à cette production dans cette wilaya qui table sur «une production record» de lentilles par exploitations agricoles, avec un rendement de 27 quintaux/hectare. Un chiffre qualifié de «conséquent» qui reflète, selon les observateurs, les potentialités agricoles de la wilaya, a-t-il ajouté. Le chef de l'exécutif local a salué les efforts déployés dans le développement de la production agricole dans la wilaya, dans le cadre d'une convention liant la société de statut privé Axium et la ferme-pilote «Behri», située à Oued Seguen. Il a égale-

ment insisté sur l'importance de généraliser les expériences de production réussies dans les communes de Telegma, Oued Seguen et dans d'autres zones de la wilaya. Le même responsable a annoncé également la mise en service «au mois de juillet prochain» de la première étape du périmètre d'irrigation de Télégma, depuis le barrage de Beni Haroun sur une superficie de 1 100 hectares, ajoutant que sa deuxième phase touchera les localités d'Oued Athmania, Chelghoum Laid et Ain Mellouk.

L.D./APS

## Depuis le début de l'année 2015 à Oran 300 dossiers de crédits immobiliers financés par la BDL

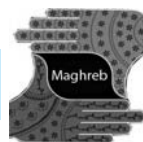
PLUS DE 300 dossiers de crédits immobiliers ont été financés, dans la wilaya d'Oran, depuis le début de l'année en cours par la Banque de développement Local (BDL), a-t-on appris auprès de cet établissement bancaire. Ces crédits octroyés concernent l'autoconstruction, l'aménagement de logement, l'achat d'un logement auprès d'un particulier ou d'un promoteur, ont expliqué des cadres de la banque au niveau de son stand, au Salon du logement et de l'immobilier (Logimmo 2016) ouvert mercredi. Une demande de plus en plus croissante est enregistrée sur cette forme de crédit, principalement avec le taux bonifié. Il constitue le moyen efficace pour un cadre ou un employé de voir se réaliser son rêve d'accéder à la propriété dans des délais raisonnables, ont expliqué les chargés d'études au service Crédits présents au stand de cet établissement. En 2015, la BDL a financé des crédits immobiliers à hauteur de 350 millions DA, dépassant ainsi les objectifs fixés par la direction qui était de l'ordre de 220 millions DA, a-t-on précisé de même source. A ce titre, la BDL aspire à vulgariser davantage cette formule et attirer plus de bénéficiaires.

N.G.

## Logements publics locatifs Plus de 2 800 unités en chantier à In-Salah

PLUS DE 2 800 unités de logement de type public locatif sont en construction à travers la wilaya déléguée d'In-Salah (750 km au nord de Tamanrasset), a-t-on appris auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilières (Opgi). Ce programme d'habitat, réparti entre les trois communes constituant la wilaya déléguée (In-Salah, In-Ghar et Foggaret Ezzoua), concerne 800 unités au quartier Deghamcha et 1 600 au pôle urbain de Djouail (In-Salah), 262 unités à In-Ghar et 179 unités dans la commune de Foggaret Ezzoua, a-t-on précisé. De ce programme appelé à renforcer le parc immobilier des trois communes, une tranche de 445 logements devra être réceptionnée dans le courant du deuxième semestre de cette année, après finalisation de leur raccordement aux réseaux divers (eau potable, assainissement et électricité) et des aménagements extérieurs (routes et trottoirs), selon la même source. L'Opgi d'In-Salah a déjà procédé à l'attribution de 309 unités de ce type de logement à travers les trois communes de la wilaya déléguée.

R.R.



## Libye

# Syrte bientôt libérée des terroristes de Daech

■ Lancée le mois dernier pour libérer la ville libyenne de Syrte, bastion des terroristes de Daech, l'opération militaire «Al Bunyan Al Marsous» a mis fin, ou presque, à l'avancée de ces terroristes.

Par Kamel L.

Les forces loyales au gouvernement d'union nationale libyen continuaient leur avancée dans les combats contre le groupe terroriste auto-proclamé Etat islamique (EI/Daech) dans le centre de Syrte dans l'est de la Libye, selon les médias.

A Syrte, les terroristes sont désormais encerclés dans un secteur de 5 km<sup>2</sup> après avoir déserté des quartiers résidentiels et le port de cette ville côtière située à 450 km à l'est de Tripoli, selon les mêmes sources. Ils n'ont cessé de perdre du terrain depuis le lancement, il y a un mois, le 12 mai, de l'offensive menée par différentes forces armées ayant apporté leur soutien au gouvernement d'union récemment mis en place à Tripoli avec le soutien de la communauté internationale. Ces troupes ont repris de nombreuses localités et installations que l'EI avait prises dans une zone de quelque 200 km autour de Syrte depuis son implantation en Libye à la fin 2014. Mais après leur progression rapide, ces forces sont confrontées aux «défenses» mises en place par l'EI dans la zone la plus peuplée de Syrte, en plus des civils menacés. Il resterait, selon M. Issa, quelque 30 000 civils dans la ville, qui comptait 120 000 habitants avant sa prise par Daech. Pour les épargner, il devrait donc être plus difficile aux forces du gouvernement d'union d'avoir recours aux bombardements aériens et aux tirs d'artillerie lourde comme ils l'ont fait ces derniers jours. Quelque 150 frappes ont ciblé depuis le 12 mai les positions de l'EI, selon le centre des opérations militaires. Daech,



se sentant affaibli sur le terrain, a perpétré dimanche trois attentats suicide à l'aide de voitures piégées contre les forces du gouvernement d'union, faisant au moins un mort et quatre blessés. Deux d'entre elles ont visé des rassemblements de combattants tandis que la troisième s'est produite près d'un hôpital de campagne, a précisé un porte-parole du centre de presse de l'opération militaire menée par le gouvernement d'union, Reda Issa. Selon les observateurs, Daech a recours à des attentats suicide, mines, engins explosifs improvisés (IED), tireurs isolés... que ce soit en Libye, en Syrie et en Irak, trois pays où il est le plus implanté. Selon des responsables américains, la grande majorité des

quelque «5 000» terroristes de l'EI présents en Libye se trouveraient à Syrte. L'EI a profité du chaos politique et sécuritaire dans lequel la Libye a plongé après la chute de l'ancien régime en 2011 pour s'y implanter. Syrte est ainsi devenue son principal bastion en dehors de la Syrie et de l'Irak où le groupe ultra radical tente de proclamer un soi-disant «califat» sur les territoires dont il a pris le contrôle. La lutte contre l'EI n'a été véritablement lancée qu'après l'installation à Tripoli, le 30 mars, du gouvernement d'union nationale dirigé par Fayez al-Sarraj. Ce dernier a progressivement reçu le soutien de forces armées libyennes implantées dans plusieurs villes de l'ouest libyen, principalement de

Misrata, située à mi-distance entre Tripoli et Syrte. Participent également à l'offensive les gardes des installations pétrolières et des unités de l'armée libyenne. D'autres unités sont toutefois restées loyales au gouvernement parallèle non reconnu installé dans l'est. Elles sont dirigées par le général controversé Khalifa Haftar. L'ONU plaide depuis des mois pour que le gouvernement parallèle reconnaisse l'autorité du gouvernement d'union. Son émissaire pour la Libye, le diplomate allemand Martin Kobler, s'est déclaré impressionné par les «progrès rapides» des pro-gouvernement d'union à Syrte. Ces avancées ont également été saluées par des capitales européennes. Les

pays de l'UE espèrent en outre qu'une stabilisation en Libye permette de réduire le flot de migrants qui passent par ce pays pour traverser la Méditerranée et rejoindre les côtes italiennes.

## 12 prisonniers en liberté conditionnelle tués à leur sortie de prison

Douze prisonniers ont été tués par des inconnus après leur remise en liberté conditionnelle, a indiqué le parquet de Tripoli. «Les douze hommes ont été abattus par des inconnus vendredi, au lendemain d'une remise en liberté conditionnelle», a indiqué le bureau du procureur. Les corps avaient été retrouvés «à différents endroits», a précisé Seddiq Es-Sour, chef des investigations au bureau du procureur général de Tripoli. Le parquet a annoncé «la mise en place d'une commission d'enquête spéciale» pour identifier le ou les auteurs du meurtre, qui étaient détenus dans la prison de Rewemi à Ain Zara, dans la banlieue sud-est de Tripoli. Le gouvernement d'union nationale (GNA) a «condamné ce crime ignoble», appelant dans un communiqué les «autorités sécuritaires et judiciaires compétentes à prendre les mesures nécessaires, le plus rapidement possible, pour faire éclater la vérité et livrer les criminels à la justice». L'émissaire des Nations unies pour la Libye, Martin Kobler, s'est dit «choqué» d'apprendre que des «prisonniers relâchés par une cour libyenne ont été assassinés». «Les circonstances des meurtres doivent être élucidées immédiatement par les autorités et avec transparence», a-t-il dit.

K. L./Agences

## Annulation de l'accord agricole UE-Maroc

# La CJUE face à une dure épreuve pour affirmer sa crédibilité

Le ministre des Affaires étrangères de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Mohamed Salem Ould Salek, a révélé que la première séance du procès en appel de la décision de la Cour de justice européenne (Cjue) relative à l'annulation de l'accord agricole UE-Maroc se tiendra le 19 juin prochain, ajoutant que la Cjue devra faire face à une dure épreuve pour affirmer sa crédibilité.

Lors d'une conférence de presse animée dimanche à Alger au siège de l'ambassade de la RASD à Alger, M. Ould Salek a précisé qu'après avoir rendu publique la décision de la Cjue portant annulation de l'accord de libéralisation réciproque des produits agricoles et de pêche entre l'UE et le Maroc en raison de l'application dudit accord au Sahara occidental, «le Maroc et des pays européens, dont la France, ont vite fait pression sur la Cjue pour revenir sur sa décision».

S'agissant de la séance du procès en appel, le responsable sahraoui a fait

savoir que «la première séance aura lieu le 19 juillet prochain et sera consacrée aux plaidoyers», faisant remarquer que pour ce qui est du Sahara occidental, l'appel revêt un «caractère politique et non juridique». Selon l'intervenant, tout porte à croire que la France a exercé des pressions sur des pays européens, notamment l'Espagne, le Portugal, la Belgique et l'Allemagne, pour les convaincre de faire appel de la décision de la Cjue. La Cour européenne est aujourd'hui face à une dure épreuve : celle de prouver son indépendance, a-t-il souligné. Lors de la conférence de presse, le ministre sahraoui délégué chargé de l'Europe, Mohamed Sidati, a estimé que la décision de la Cjue est un acquis pour la question du Sahara occidental, d'autant plus qu'elle ne reconnaît pas la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. M. Sidati a indiqué que l'annulation, le 10 décembre, de l'accord de libéralisation réciproque des produits agricoles entre l'UE et le Maroc constitue «un

rejet de toute prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental».

## Congrès extraordinaire du Polisario début juillet pour élire le nouveau président

Le Front Polisario tiendra son congrès extraordinaire en début juillet pour élire son secrétaire général et le nouveau président sahraoui, a annoncé le ministre des Affaires étrangères de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Mohamed Salem Ould Salek.

«Le congrès extraordinaire du Front Polisario est prévu début juillet prochain pour élire le secrétaire général du front et le nouveau président sahraoui qui succèdera au défunt Mohamed Abdelaziz», a indiqué le ministre sahraoui lors d'une conférence de presse animée dimanche au siège de l'ambassade sahraouie. «Grâce à son ancien président et au combat de son peuple, le Sahara occidental a pu édifier des institutions fortes», a-t-il dit.

«Suite à la vacance du poste du chef de l'Etat et du SG du Front Polisario après la disparition de Mohamed Abdelaziz, nous avons recouru aux dispositions de la Constitution sahraouie et au règlement intérieur du Front Polisario (notamment les articles 46-47-48) des statuts du Front, lesquels stipulent qu'en cas de décès du chef de l'Etat et SG du Polisario, le président de l'Assemblée nationale sahraouie, Khatri Adouh, assume les fonctions de chef de l'Etat et celles du SG du Front Polisario», a fait rappeler M. Ould Salek. Il a ajouté que selon les mêmes articles, «le président par intérim assume la mission de chef de l'Etat pour une durée de 40 jours durant lesquels le Front Polisario convoque un congrès extraordinaire afin de désigner le nouveau Secrétaire général». Par ailleurs, M. Ould Salek a rappelé que «le Front Polisario est un mouvement de libération nationale qui lutte pour l'indépendance et active dans un cadre légal».

Anis F./APS



## Fusillade d'Orlando

# L'EI revendique, interrogations sur le FBI

■ La stratégie américaine de lutte contre le terrorisme était en question après le carnage dimanche dans une boîte de nuit gay à Orlando, en Floride, commis par un Américain sur lequel le FBI avait classé deux enquêtes pour des soupçons de radicalisation islamiste.

Par Ali O.

Le groupe État islamique (EI) a confirmé hier sur sa radio la revendication du massacre d'Orlando, la pire fusillade qu'aient connue les États-Unis faisant 50 morts et 53 blessés. Une première revendication était parvenue dès dimanche par une agence de presse liée aux jihadistes.

Après New York, Londres puis Paris vont rendre hommage aux victimes de la fusillade la plus meurtrière qu'aient connue les États-Unis faisant 50 morts et 53 blessés. Le FBI avait identifié, dès dimanche, Omar Seddique Mateen, âgé de 29 ans et né à New York, comme l'auteur de l'attaque qui a frappé la boîte de nuit gay Pulse, dans cette ville de Floride surtout connue pour ses parcs d'attraction. Quelques minutes avant de perpétrer son attentat, il a appelé les services d'urgence pour faire «allégeance» au groupe État islamique, a indiqué dimanche le FBI. Un des blessés, Angel Colon Jr, a décrit à son père un agresseur maître de lui-même, qui a agi avec méthode. «Il passait devant chaque personne au sol et lui tirait dessus, pour être sûr qu'elle était morte», a expliqué, à la sortie de l'hôpital Orlando Regional Medical Center, Angel Colon, qui porte le même nom que son fils. Le déroulement n'est pas sans rappeler celui de l'attentat du Bataclan, à Paris, le 13



novembre, avec une prise d'otages conclue par un assaut. Dans la nuit de dimanche à hier, les autorités ont actualisé la liste des victimes décédées et identifiées, qui ne compte encore que 10 noms alors qu'il est établi que l'attentat a fait au moins 50 morts et 53 blessés. A Orlando, les premiers rassemblement ont eu lieu dimanche, notamment dans une église en présence du gouverneur Rick Scott, mais d'autres, plus conséquents, sont attendus hier. Profondément affectée, l'as-



sociation de défense des droits de la communauté LGBT (les-bienne, gay, bisexuel et transgenre) Equality Florida a notamment annoncé un rassemblement hier soir, au bord du lac Eola, l'un des très nombreux plans d'eau dans la région.

Quelque 1 500 personnes ont annoncé sur la page Facebook de l'association qu'elles seraient présentes. OneBlood, organisme de collecte de sang, a indiqué ne plus avoir besoin de dons pour l'instant, après l'afflux de volontaires. A mesure que l'urgence des premières heures se dissipe, tous les regards se tournent vers l'enquête ouverte par le FBI pour «acte de terrorisme». Elle doit

maintenant tenter de déterminer si Omar Seddique Mateen a agi seul ou sur ordre et comprendre son parcours vers un passage à l'acte. Dimanche, un responsable du FBI, Ronald Hopper, a indiqué que le suspect avait été interrogé à trois reprises par la police fédérale dans le cadre de deux enquêtes. La première, en 2013, était liée à des propos radicaux qu'il aurait tenus sur son lieu de travail, l'entreprise britannique G4S, l'une des plus importantes sociétés de sécurité au monde. Après enquête auprès de collègues, le FBI avait classé le dossier. Un an plus tard, nouvel interrogatoire au sujet de ses liens avec Moner Mohammad

Abusalha, un Américain de Floride qui a rejoint le groupe État Islamique avant de mourir dans un attentat suicide au camion piégé, en mai 2014. Le FBI a alors estimé que le contact entre les deux hommes était «minimal» et ne «constituait pas une relation significative ou une menace», a expliqué Ronald Hopper. «Il n'y avait rien qui permettait de maintenir l'enquête ouverte», a-t-il insisté. Laisse libre, sans antécédents judiciaires, Omar Mateen disposait de deux licences et a pu acheter, quelques jours avant l'attaque, une arme de poing et une arme longue. Le candidat républicain à la présidentielle, Donald Trump, a estimé que l'attentat validait sa proposition d'interdire aux musulmans d'entrer sur le territoire américain. «Depuis le 11-Septembre, des centaines de migrants et leurs enfants ont été impliqués dans le terrorisme aux États-Unis», a-t-il affirmé dans un communiqué. En écho, le président républicain de la Chambre des représentants, Paul Ryan, a déclaré : «Nous devons être lucides sur qui est l'auteur. Nous sommes une nation en guerre contre les terroristes islamistes».

Le débat s'orientait également sur le sujet récurrent du contrôle des armes aux États-Unis.

Pour le président américain Barack Obama, cette attaque est «un nouveau rappel de la facilité avec laquelle quelqu'un peut obtenir une arme qui lui permet de tirer sur des gens dans une école, un lieu de culte, une salle de cinéma ou une boîte de nuit».

A. O.



## Points chauds

### Gaulliste

Par Fouzia Mahmoudi

Comme s'il n'y avait pas déjà un surplus de candidats à la primaire de droite de novembre prochain, un douzième prétendant vient de se faire connaître. L'ancienne plume de Nicolas Sarkozy vient d'annoncer sa participation à l'élection qui servira à désigner le représentant officiel de la droite à la prochaine présidentielle. Henri Guaino a en effet annoncé cette semaine sa candidature. «Je ne pouvais pas rester les bras croisés», a-t-il justifié. Le député des Yvelines a beau soutenir, depuis des mois, que cette primaire est une «très mauvaise idée», il a décidé de se lancer dans la bataille pour incarner l'idéal «gaulliste» qu'il regrette de ne pas voir incarné sur l'échiquier politique. «Personne ne défend l'idée du gaullisme. Et ce vide a tendance à être occupé par une parodie de gaullisme», argue Henri Guaino, dénonçant les tentatives de récupération du «Général» par les extrémistes. Reconnaissant qu'il n'a pas encore tous les parrainages, même s'il n'est pas loin des 20 adoubements de parlementaires Les Républicains nécessaires pour pouvoir se présenter, mais avouant, dans le même temps, qu'il n'a pas les 250 signatures d'élus «républicains» et de 2 500 militants, Henri Guaino a souligné qu'il était plus difficile de participer à la primaire qu'à la présidentielle. S'il n'obtient pas les signatures, il se lancera tout de même dans la course à l'Élysée, a-t-il averti. Ancien conseiller spécial de Nicolas Sarkozy qu'il assure avoir prévenu de sa candidature, mais dont il n'a pas souhaité livrer la réaction, Henri Guaino entend incarner la ligne du gaullisme social. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard s'il annonce sa candidature à la primaire de la droite et du centre le jour où François Hollande se rend à Colombey-les-Deux-Églises pour rendre hommage au premier président de la V<sup>e</sup> République. Confiant vouloir lutter contre «la pensée unique, la politique d'austérité et l'orthodoxie financière imposées par l'Europe», se situant en dehors d'un régime de parti «fossilisé», selon ses propres termes, Henri Guaino espère ainsi lutter, à sa manière, contre la montée des populismes. Reste à savoir comment se passera la campagne contre Sarkozy, sachant que Guaino a été le fidèle partisan de ce dernier durant de longues années. Toutefois, sa candidature, tout comme celle de nombreux autres candidats, ne devrait pas influencer la grande bataille qui aura lieu entre Juppé et Sarkozy, les deux seuls candidats à avoir, pour le moment, une chance de victoire et qui récoltent à eux deux une grosse majorité des intentions de vote. F. M.

## Bangladesh

### 8 000 personnes arrêtées lors de l'opération contre des extrémistes

La police du Bangladesh a annoncé hier avoir arrêté quelque 8 000 personnes depuis le début, vendredi, de ses opérations pour endiguer la vague d'assassinats ayant visé des membres de minorités religieuses, des blogueurs laïcs et des intellectuels. La Premier ministre Sheikh Hasina a promis samedi d'arrêter chaque assassin et de tenter de mettre un coup d'arrêt à cette série meurtrière qui s'est accélérée au cours des dernières semaines. Le porte-parole de la police Kamrul Ahsan a indiqué que 3 245 suspects avaient été arrêtés au cours des 24 dernières heures, portant le nombre d'arrestations à 8 192 depuis le début de l'opération vendredi. Le gouvernement est soumis à une pression croissante de la communauté internationale pour mettre fin à ces violences qui ont fait pratiquement 50 morts en trois ans. Mais l'opposition accuse la police de profiter de ces arrestations pour faire taire toute voix discordante. Nombre de personnes interpellées sont des personnes soupçonnées de faits de droit commun visées par des mandats d'arrêt. «Nous avons arrêté 3 245

personnes dont 34 islamistes au troisième jour de cette opération», a dit un haut responsable de la police, A.K.M Shahidur Rahman, à l'AFP. Seulement une partie des personnes arrêtées sont des membres de groupes islamistes. Une bonne partie des arrestations concerne des personnes visées par un mandat d'arrêt pour des affaires de drogue, d'armes ou d'autres poursuites criminelles. Au cours des jours précédents ces arrestations, cinq membres d'un groupe jihadiste interdit ont été tués lors de fusillades avec la police. Le Jamayetul Mujahideen Bangladesh (JMB) est l'un des deux groupes accusés par les autorités de la plupart des meurtres de membres de minorités religieuses, d'intellectuels et de défenseurs de la laïcité. Le gouvernement rejette les revendications de ces meurtres émises par l'organisation État islamique (EI) ou par la branche d'Al-Qaïda en Asie du Sud. Omar Faruq, un responsable présumé d'un autre groupe interdit Hizb ut Tahrir, figure parmi les nouvelles arrestations hier, selon le chef de la police du district de Chapai Nawabganj (nord). «Nous avons

saisi des tracts antigouvernementaux, un pistolet avec de la poudre qui étaient en sa possession», a dit Bashir Ahmed. Faruk avait été arrêté en 2012 puis remis en liberté sous caution. «Il a essayé de relancer les activités de son groupe interdit», a-t-il ajouté. Selon les experts, la vague de répression ayant visé l'opposition, dont le principal parti islamiste Jamaat-e-Islami, a poussé à la radicalisation un bon nombre d'opposants. Pour Mubashar Hasan, spécialiste de l'islam politique, cette vague d'arrestations pourrait radicaliser encore plus certains sympathisants de l'opposition et les pousser à la violence.

«Il est important de combattre les militants (jihadistes, ndr) sur le terrain mais il est aussi crucial de conquérir les esprits et les cœurs des gens pour éviter qu'ils ne rejoignent ces militants», note Hasan, de l'University of Liberal Arts de Dacca, à l'AFP.

Un dirigeant du Bangladesh Nationalist Party (BNP, principal parti d'opposition) a accusé samedi la police d'avoir arrêté beaucoup d'innocents et de gens sans histoire.

S. A.





## Ramadhan à Médéa

## Les mordus de musique traditionnelle et de chants mystiques bien servis

Les mordus de musique traditionnelle ou moderne et les amateurs de chants mystiques ou religieux seront gratifiés, durant ce mois de ramadhan à Médéa, d'un riche et divertissant programme artistique, élaboré conjointement par la direction de la culture et la maison de la culture Hassan-el-Hassani.

Par Adéla S.

Réunissant différents styles musicaux et genres artistiques, le programme d'animation mis sur pied donne, comme il est d'usage depuis plusieurs années, l'honneur aux chanteurs et musiciens locaux qui vont se relayer sur la scène de l'esplanade du lycée «Houari-Houari», au centre-ville de Médéa ou à travers la quinzaine de communes de la région où ils seront de passage, pendant le

mois de ramadhan. Zouhir Briki, Mohamed Araba, Mustapha Belakhel, Cheb Ahmed, sont quelques noms d'artistes qui vont faire vibrer le jeune public médéen, qui n'hésite plus à se déplacer en masse pour profiter, l'espace d'une prestation, d'un moment de détente et charger les batteries pour le lendemain.

Si le chaabi, style musical le plus populaire dans la région et ailleurs, sera fortement représenté, lors de ces veillées ramadhanesques, d'autres



sonorités et tempos auront également droit de cité, avec des soirées haouzi, malouf, algérois «Dziri» et de la musique moderne, de manière à ratisser large, sans exclusion d'une quelconque catégorie de la population.

Singularité de ces veillées, la présence en force du genre

«Aissaoua», qui compte un nombre non négligeable de fans, aussi bien à Médéa qu'à Ouzera, fief de la zaouia «El-Hadi Benaissa», l'une des descendance de la longue lignée des maîtres de la «Tarika el-Aissaouia».

Des spectacles de «Madih» et d'inchad, animés par l'associa-

tion «Anadhol», «El-Wissal», «Al-Aqsa» d'Alger et «El-Kabas» de Laghouat, sont programmés à tour de rôle à Médéa, Berrouaghia, El-Omaria, Beni-Slimane, Tablat, Si-Mahdjoub, Ouamri, Harbil et Ouled Antar.

Les amoureux du 4<sup>e</sup> art auront leur part de divertissement, avec la programmation, au niveau de la salle de spectacles de la maison de la culture de Médéa, de cinq pièces théâtrales. Il s'agit en l'occurrence de «Ech-chatir», de la coopérative artistique du théâtre d'Alger, «Hadithet el-mila'aaka» de l'association «Masreh Chlef», «Bouhman El-baghdadi» de la coopérative des services artistiques de Tébessa, «El-Hani» de Mesrah el-Bahdja (Alger) et, enfin, «Houwa wa hiya» de la coopérative «Afker wa Founoun» de Setif.

A. S./APS

## Oran

## Réorganisation du musée Zabana

La réorganisation des réserves du musée national «Ahmed-Zabana» d'Oran ciblera 20 000 œuvres sur près de 200 000 collections que recèle cette structure, a-t-on appris dimanche du directeur de cet établissement.

Cette opération concernera des collections archéologiques, ethnographiques et d'arts, a souligné Salah Amokrane, en marge d'un cours de formation sur la réorganisation des réserves. La réorganisation des réserves au musée «Ahmed-Zabana» s'inscrit dans le cadre du volet pratique de cette rencontre de formation qui se poursuivra jusqu'au 23 juin avec la participation de jeunes conservateurs de 20 musées du pays, a-t-on ajouté.

Assurée par un expert du Centre international des études de conservation et restauration de biens culturels basé en Italie, cette formation constitue une occasion pour réorganiser les collections selon les méthodes et techniques adoptées de par le monde.

L'objectif de cette opération est de faciliter les missions de l'équipe du musée «Ahmed-Zabana» dans le domaine de la conservation des collections en bon état et leur gestion, surtout que le siège du musée est exigu et qu'un tel éta-

blissement nécessite des espaces pour d'autres activités, a-t-on indiqué, soulignant que le musée n'est pas seulement pour des expositions mais doit disposer de laboratoires de maintenance et de contrôle et autres structures.

## Inauguration d'une galerie d'art à Belgaïd

Une nouvelle galerie d'art a ouvert ses portes, dans la soirée de samedi à Belgaïd, daïra de Bir El-Djir (Oran-Est), dont le projet a été initié par l'artiste peintre Taleb Mahmoud.

La soirée d'ouverture s'est déroulée en présence d'artistes, d'intellectuels et de responsables locaux ainsi que de nombreuses familles qui ont donné à cet événement une dimension conviviale et chaleureuse, loin des pesanteurs du protocole.

L'artiste Taleb Mahmoud n'a pas lésiné sur les œuvres d'art. Ses nombreuses œuvres agrémentaient les murs des 180 mètres carrés de la salle d'exposition de la galerie, consacrée à l'exposition et à la vente d'œuvres d'art de toutes sortes.

La nouvelle galerie d'art est assez atypique, puisque l'artiste n'a pas choisi le centre-ville

d'Oran pour y élire domicile. Elle constitue une sorte d'oasis culturelle dans un quartier populaire et peuplé en pleine mutation.

«L'art est partout. Il est apprécié par tous dans toute la société. Chaque citoyen a en lui des valeurs esthétiques à travers lesquelles il peut juger de la qualité d'une œuvre artistique», souligne l'artiste.

Activant depuis 1978, années du lycée, Taleb Mahmoud a réussi à «construire» son propre style, de l'art abstrait combinant dans une seule œuvre peinture, sculpture et calligraphie, usant de nouvelles techniques et matériaux, comme la résine notamment.

L'artiste revisite la calligraphie arabe dans un cadre abstrait. Une «calligraphie libre», insiste-t-il, donnant forme aux lettres, aux mots et aux sourates du Saint Coran, usant de formes et de couleurs inédites, dans des tableaux et des bas-reliefs, créant une spécificité qui fait tout le style de l'auteur qui a consacré près de 40 ans de sa vie à édifier.

Taleb Mahmoud n'est pas un inconnu. Ses œuvres, notamment des fresques, sont exposées dans le monde entier. L'une de ses œuvres, une fresque de 90 mètres carrés, décore, depuis

2012, la salle des conférences de l'Hôtel Er-Rachid de Baghdad (Irak). C'était à l'occasion de la tenue d'un sommet arabe.

Une autre de ses œuvres, également une fresque, est exposée au musée de Vienne, en Autriche. Auparavant, elle était exposée à la salle de lecture du palais royal autrichien.

L'artiste a aussi à son actif la décoration de l'université de Kharrouba à Mostaganem, le siège de l'activité Aval de Sonatrach, à Oran, entre autres, ceci sans compter les nombreuses expositions qu'il a à son actif depuis plusieurs décennies.

Taleb Mahmoud, tout en confiant que l'art ne nourrit pas son homme, souligne qu'il exerce une activité commerciale pour pouvoir faire vivre sa famille tout en se consacrant à son art.

Et pour cet art, l'artiste a plein de projets, notamment l'agrandissement de cette galerie d'art à 1 000 m<sup>2</sup> et la réalisation d'une annexe où il compte ouvrir une école d'arts plastiques et une salle des conférences.

La galerie d'art a été inaugurée par le sénateur Abdelhak Kazi-Tani, en compagnie de quelques responsables de l'administration locale. **Kamel L.**

## Turquie

## Istanbul aura prochainement son musée de cire

Le premier musée de cire de Madame Tussauds en Turquie ouvrira en décembre prochain dans la mégapole Istanbul, selon les promoteurs du projet, ont rapporté dimanche des médias.

Le musée comptera 60 personnalités locales et internationales en cire du monde de la politique, du sport et de la culture à l'instar de Mustafa Kemal Atatürk, fondateur de la République turque, Mazhar Fuat

Ozkan, l'un des plus anciens groupes pop de la Turquie, Zeki Müren, légendaire idole de musique de Turquie, et Steve Jobs, américain entrepreneur en technologie de l'information. Le musée stambouliote, qui sera situé dans le Grand Pera sur l'avenue Istiklal donnant sur la place emblématique de Taksim, mettra également en vedette une figure de cire de Mevlana Rumi, mystique et poète-philosophe du 13<sup>e</sup> siècle, et Mimar Sinan,

architecte le plus célèbre de l'Empire ottoman. Le Merlin Entertainments, qui avait acquis en 2007 le groupe Madame Tussaud pour un milliard de

livres Sterling, gère 110 musées dans vingt trois pays de quatre continents. Il gère également le Sea Life and Legoland aquariums d'Istanbul. **R. C.**

## Poésie

La librairie «Tout pour l'Algérie» a le plaisir de vous inviter le **jeudi 16/06/2016 à 22h** à un récital poétique de A. Djelfaoui qui déclamera les poèmes d'Anna Greki et de Fouzja Laradi qui dédicacera son recueil de poésie «Faux pas». **Lieu : Cité 66 logements - Zéralda (centre-ville)**  
Le public est cordialement invité.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Galerie Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger-Centre)**  
Jusqu'au 23 juin :

Exposition de l'artiste peintre Omar Regane.

**Galerie d'art Aicha-Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger)**  
Jusqu'au 23 juin :

Exposition de l'artiste peintre Imène Kaci-Moussa, intitulée «Challenge».

**Maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki (Mostaganem) :**

Jusqu'à la fin du mois de juillet :

Exposition de peinture «25<sup>e</sup> anniversaire du décès de Mohammed Khadda».

**Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (Rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger)**

Jusqu'à la fin du mois de juin : Exposition «Genèse II, une collection qui s'agrandit» avec des œuvres de Issiakhem, Khadda, Chegrane, Mokrani, etc.

**Cirque national d'Algérie Cirque Amar (Chapiteau à Place Ardis, Pins Maritimes, Alger)**

Jusqu'au 30 juillet : Spectacles du cirque Il Florelegio. Horaires : Du dimanche au jeudi, à 18h30, vendredi et samedi à 15h et à 18h30.

**Au programme des soirées de Dar Abdeltif durant le ramadhan Du 9 juin au 1<sup>er</sup> juillet à partir de 22h30 :**

Jeudi 16/06 : Hamdi Benani  
Vendredi 17/06 : Hamidou  
Jeudi 23/06 : Lila Borsali  
Vendredi 24/06 : Djafar Ait Menguellet

Jeudi 30/06 : Imzad  
Vendredi 01/07 : Lemma Becharia

**Salle El Mouggar (Alger-Centre)**  
Mardi 14 juin 2016 à 22h30 : Pensée à Hadj Guerrouabi  
Mustapha Guerrouabi  
Mohamed Achiche  
Abderrezak Guenif

Mercredi 15 juin 2016 à 22h30 : Pensée à Hadj M'hamed El Anka  
Abdelkader Cherchame

Sidali Boukhers  
Mahdi Tamache  
Jeudi 16 juin 2016 à 22h30 : Récital : Hamidou

Vendredi 17 juin 2016 à 22h30 : Pensée à Sadek El Bjaoui  
Association de Sadek Bjaoui (Béjaia)

Samedi 18 juin 2016 à 22h30 : Pensée à Sid'Ahmed Serri  
Lamia Madini  
Hasna Henni  
Zerrouk Mokdad  
En compagnie des élèves d' El Mossilia

JS Saoura

# Signature imminente de l'entraîneur français Sébastien Desabre

■ La JS Saoura est sur le point d'engager l'entraîneur français Sébastien Desabre en vue de l'exercice 2016-2017 qui verra l'équipe participer, pour la première fois de son histoire, à la Ligue des champions d'Afrique, a appris l'APS hier auprès de ce club de Ligue 1 algérienne de football.

Par Ali S.

**D**esabre est depuis la veille à Béchar où il a visité les installations sportives et administratives du club avant d'entamer avec les dirigeants les dernières négociations précédant la signature de son contrat, a ajouté la même source. Le technicien de 40 ans a commencé sa carrière d'entraîneur en France, en entraînant le club de l'ESC Rocheville au Cannet, il entame en 2010 une carrière à l'étranger qui le mène dans plusieurs clubs d'Afrique et notamment l'ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) pendant 2 saisons, de 2010 à 2012, lors desquelles il remporte plusieurs coupes nationales. Lors de la saison 2012-2013, il entraîne le Coton sport de Garoua, club qu'il mènera au titre de champion du Cameroun et en demi-finale de la Ligue des Champions de la CAF en s'inclinant aux tirs au but lors du match retour face au futur vainqueur de la compétition (Al Ahly d'Egypte). En 2013, il rejoint l'Espérance sportive de Tunis avec lequel il deviendra cham-

pion de Tunisie. Au début de l'année 2015, il signe au Recreativo Desportivo Libolo, l'actuel champion d'Angola. Il remporte, dès le début de saison, la Supercoupe d'Angola 2015 et quitte le club en le laissant 1<sup>er</sup> à mi-championnat avec 4 points d'avance sur le second. Le club Angolais terminera champion avec égalité de points avec le second, octroyant une ligne supplémentaire au palmarès de Sébastien Desabre : champion d'Angola. La dernière formation de Desabre étant le Dubai Club aux Emirats arabes unis. La JSS, qui a terminé deuxième au classement du précédent championnat algérien, a vu défilier trois entraîneurs à sa barre technique la saison passée, à savoir, le Français Simondi, Khouda et Gourari. Par ailleurs, le club du sud-ouest a engagé dimanche soir un joueur franco-algérien répondant au nom de Abdelwahed Benmbarak (20 ans) devenant la quatrième recrue du vice-champion d'Algérie après Farès Aggoune, Fayçal Moundji et Mehdi Benaldjia.

R. S.



Ph. &gt; D. R.

Athlétisme / Meeting d'Amiens

## 3<sup>e</sup> place pour l'Algérien Anou sur 1500m

**L**e demi-fondiste algérien, Abderahmane Anou, a décroché la 3<sup>e</sup> place sur 1500m au meeting d'Amiens (France), avec un chrono de 3:38.11, au moment où son compatriote Amine Cheniti s'est contenté de la 5<sup>e</sup> place (3:39.93). Plusieurs autres athlètes algériens étaient engagés dans ce meeting, disputé samedi soir, avec l'objectif de réussir leurs minima pour les Championnats d'Afrique (22-26 juin en Afrique du Sud) et les jeux Olympiques de Rio (5-21 août au Brésil). Avec sa 3<sup>e</sup> place sur 1500m, Anou a été le plus performant, car Abdelhamid Zerrifi s'est contenté de la 5<sup>e</sup> place sur 3000m steeple, en 8:35.28, alors que Zahra Bouras

a pris la 6<sup>e</sup> place sur 800m (2:06.97). De son côté, le hurdler Miloud Rahmani a raté d'un cheveu sa qualification aux Championnats d'Afrique de Durban, en réalisant un chrono de 50.31 sur 400m haies au meeting de Genève (Suisse) alors que les minima exigés par la Fédération internationale (IAAF) étaient de 50.20. Rien n'est perdu pour autant, car plusieurs autres compétitions sont prévues au cours des prochaines semaines, en Algérie et à l'étranger, avec la possibilité de permettre à Rahmani et ses coéquipiers de réussir leurs minima.

H. R.

## Selon des médias Leicester City contraint d'abandonner la piste Slimani



**LEICESTER CITY**, champion d'Angleterre en titre, aurait abandonné l'idée d'engager l'attaquant international algérien du Sporting Lisbonne (division 1 portugaise de football), Islam Slimani, rapporte dimanche le quotidien lusitanien *O Jogo*. Les Foxes ont proposé 20 millions d'euros mais la direction du club lisboète présidé par Bruno de Carvalho a exigé la somme de 30 millions d'euros que le club

anglais n'est pas en mesure de déboursier, précise la même source. Le buteur algérien de 27 ans, auteur d'une excellente saison aussi bien en club (27 buts en championnat) qu'en sélection nationale, a décidé de changer d'air après trois saisons passées avec le club de la capitale portugaise qu'il avait rejoint en provenance du CR Belouizdad (Ligue 1/Algérie). L'autre équipe anglaise de Tottenham est également sur les traces de Slimani. Dans le cas où aucune formation ne débourse les 30 millions d'euros exigés par le Sporting, Slimani dont le contrat avec le vice-champion du Portugal court jusqu'en 2019, sera dans l'obligation de rester à Lisbonne.

R. S.

Championnat d'Afrique cadets-juniors

## 80 judokas algériens en stage à Alger

**QUATRE-VINGTS** athlètes algériens sont en stage à Alger en prévision du Championnat d'Afrique de judo cadets-juniors (garçons et filles) prévu du 20 au 25 juin à Agadir (Maroc), a appris dimanche l'APS auprès de la Fédération algérienne de judo (FAJ). «*Quarante judokas cadets et autant chez les juniors sont en regroupement au centre*

*sportif Sveltes de Chéraga (ouest d'Alger). La préparation se poursuivra jusqu'au départ de la sélection pour le Maroc*», a fait savoir le directeur technique national de la FAJ, Samir Sbaa. L'Algérie sera présente lors du rendez-vous d'Agadir dans les compétitions individuelles et par équipes.

R. A.

## Ligue 2 Mobilis/Paradou AC Zetchi vise l'accession

### avec le nouveau staff technique espagnol

**L**e président du Paradou AC (Ligue 2 algérienne de football), Kheireddine Zetchi, a affirmé dimanche qu'il visait l'accession sous la houlette du nouveau staff technique espagnol conduit par Josep Maria Nogués. «*Avec ce nouveau staff, notre objectif principal pour la saison prochaine sera l'accession en Ligue 1. Outre sa mission avec l'équipe première, ce staff technique aura également à diriger l'Académie du club*», a indiqué à l'APS le premier responsable du PAC. Josep Maria Nogués, qui avait eu à diriger plusieurs formations espagnoles à l'image de Tarragone, Gérone ou encore le Betis Séville, succède à Si Tahar Chérif El Ouazzani, parti à l'USM Bel-Abbès, nouveau promu en Ligue 1. Nogués a emmené dans ses bagages ses deux compatriotes : l'entraîneur-

adjoint Adolfo Baines et le préparateur physique Pablo Gomez. «*J'espère seulement que le temps nous donnera raison d'avoir opté pour un encadrement technique étranger. Nous allons le mettre dans les meilleures conditions pour mener à bien sa mission*», a ajouté Zetchi, qui a fait signer un contrat de deux saisons aux Espagnols. S'agissant de la préparation d'intersaison, le président du PAC a indiqué que le stage précompétitif aura lieu en «*Algérie pour des raisons purement financières*». Le PAC qui figurait la saison dernière parmi les équipes pressenties pour l'accession, a trébuché lors des dernières journées de la compétition, laissant l'occasion à l'Olympique Médéa, au CA Batna et à l'USM Bel-Abbès de valider leur billet pour la Ligue 1.

R. G.

JS Saoura

## Mehdi Benaldjia troisième recrue

**LE MILIEU** de terrain offensif du NA Hussein Dey, Mehdi Benaldjia, a signé samedi soir un contrat de deux saisons avec la JS Saoura, devenant ainsi la troisième recrue estivale du pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a appris l'APS auprès de sa direction. La formation du sud-ouest du pays a assuré auparavant les services du latéral gauche de l'Olympique Médéa, Farès Aggoune, et du milieu de terrain du RC Relizane, Fayçal Moundji. Par ailleurs, la direction du club a décidé de mettre le milieu de terrain Abdenour Belkhir sur la liste des libérés au même titre que Gariche, Terbah, Dahmri, Amri et Mansouri. L'opération de recrutement se poursuivra dans les prochains jours pour le club de Béchar qui s'apprête également à engager un nouvel entraîneur après le limogeage de Karim Khouda peu avant la fin de l'exercice 2015-2016. La JSS a créé une véritable sensation en terminant la saison à la 2<sup>e</sup> place derrière l'USM Alger, champion en titre, validant du coup son billet pour la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique.

R. N.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Sour El-Ghouzlane

## Un réseau national de trafic de véhicules démantelé

UN RÉSEAU national de trafic et de contrebande de véhicules, composé de 11 personnes, a été démantelé et 27 véhicules ont été saisis par les services de sécurité de la daïra de Sour El-Ghouzlane, à une trentaine de km au sud du chef-lieu de la wilaya de Bouira, a-t-on appris hier auprès de la sûreté locale.

Agés entre 25 et 55 ans, «dix individus impliqués directement dans cette affaire de trafic et de contrebande de véhicules ont été arrêtés et un autre est en état de fuite», a précisé le commissaire de police, Belabbès Mohamed, chef de sûreté de daïra de Sour El-Ghouzlane lors d'une conférence de presse. Selon les détails fournis par le même responsable, sur les 45 véhicules faisant l'objet de trafic et de contrebande, 27 ont été récupérés et saisis, dont une à Alger par les services de sécurité locaux.

«Cette opération a touché dix wilaya du pays», a-t-il signalé. Originaires de la ville de Sour El-Ghouzlane pour la plupart, les

dix mis en cause arrêtés après quelques semaines seulement d'investigations, ont été présentés hier devant le procureur de la République près le tribunal de Sour El-Ghouzlane, a indiqué le commissaire Belabbès.

Les auteurs de cette affaire sont impliqués également dans la fraude et la falsification de documents officiels de véhicules (cartes jaunes et cartes grises) de véhicules faisant auparavant l'objet de litiges judiciaires, a encore expliqué à la presse le même responsable.

Dans le cadre de l'enquête sur une affaire similaire liée au trafic de véhicules dans laquelle sont impliqués des émigrés, des étrangers ainsi que d'autres personnes issues de diverses wilayas du pays, les services de la police judiciaire de Sour El-Ghouzlane ont saisi 38 voitures de différents types.

«L'enquête se poursuit toujours pour arrêter les auteurs de ce crime qui menace le marché national et l'économie du pays», a conclu M. Belabbès.

Lamia C.

## Marche du mouvement citoyen à Chemini

### La levée des poursuites judiciaires exigée

LE MOUVEMENT citoyen de Chemini a marché avant-hier pour dénoncer les intimidations de l'administration et les restrictions des libertés individuelles et collectives.

Le forum socialiste, le RCD, le Snapap, le Parti d'avant-garde des libertés, la Ligue algérienne des droits de l'homme et le FFS, des citoyens et animateurs associatifs ont répondu à l'appel du mouvement citoyen de Chemini pour une marche de «dignité». Des élus et cadres du FFS, dont deux députés, un membre du conseil national et un élu à l'APW et le 1<sup>er</sup> secrétaire de la section de Béjaïa, ont participé à cette marche avant de se retirer sous prétexte de la présence de militants du MAK qui brandissaient le drapeau du mouvement.

Plus de deux cents personnes ont pris part à cette action de protestation décidée suite aux «mesures coercitives prises récemment par l'administration contre cinq militants accusés d'être derrière la fermeture du siège de la daïra, incitation à la fermeture du siège de la daïra, empêchement des fonctionnaires à rejoindre leurs postes de travail, interdiction aux citoyens d'accéder au siège de la daïra et affichage nocturne incitant la population à la fermeture du siège de la daïra».

La manifestation s'est ébranlée de la place Massinissa en

direction du siège de la daïra. Tout au long du parcours, les manifestants ont scandé des slogans hostiles à l'administration, exigeant «l'annulation des poursuites judiciaires engagées à l'encontre de cinq animateurs du mouvement citoyen».

La procession humaine a marqué une halte devant la maison de jeunes pour observer une minute de silence à la mémoire de Farid Ouzadi, dont le nom a été attribué par la population à cette institution. Arrivés devant le siège de la daïra, les manifestants ont arrosé de cartons rouges la cour de l'institution avant que Louhab Moualek, un des animateurs du mouvement, ne prenne la parole et appelle les citoyens «à rester mobilisés pour faire barrage aux autorités et leur velléité de réduire les libertés et les espaces d'expression de la démocratie». Pour rappel, cette manifestation a été décidée après la plainte introduite il y a deux jours par le wali de Béjaïa suite au rapport qui lui a été adressé sur le rassemblement observé devant le siège de la daïra de Chemini, dénonçant l'interdiction notifiée par le chef de daïra aux militants associatifs de tenir une réunion à la maison de jeunes Farid Ouzadi pour débattre de l'augmentation arbitraire de la nouvelle tarification de transport à Chemini.

H. Cherfa

## LE DÉBUT DU RAMADAN



Loumis

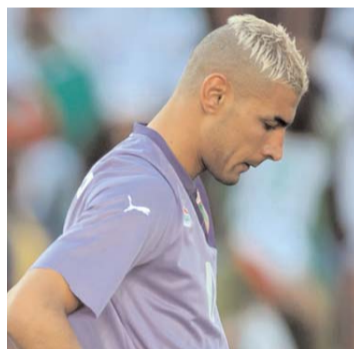
Djalou@hotmail.com

Ligue 1 - MC Alger

## La suspension de 10 matchs contre Chaouchi maintenue

■ La commission de recours de la Fédération algérienne de football (FAF) a confirmé la suspension pour dix matchs infligée au gardien de but du MC Alger, Fawzi Chaouchi, a appris l'APS hier auprès de ce club de Ligue 1 algérienne de football.

Par Hani S.



«La sanction de Chaouchi a été maintenue par la commission de recours, selon le courrier que nous venons juste de réceptionner», a indiqué Omar Ghrib, responsable au sein du club de la capitale. Chaouchi a été sanctionné la semaine passée par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel

(LFP) suite aux incidents ayant émaillé la fin de la rencontre face à l'ES Sétif (2-2), le 27 mai passé au stade de Bologhine dans le cadre de la 30<sup>e</sup> et dernière journée du championnat. Il a été accusé d'avoir agressé le portier de l'ESS, Abderraouf Belhani, lui causant une blessure qui lui a valu un éloignement des terrains pour quatre mois. Au passage, Ghrib a fait savoir qu'il n'était pas disposé à renouveler le contrat de l'ancien portier de la sélection algérienne qui arrive à terme le 30 juin courant. «Désormais, je dois engager un autre gardien de but, car Chaouchi va manquer toute la phase aller ou presque, ce qui nous portera préjudice», a précisé le responsable moulou-déen.

H. S.

## Vol à l'arraché à Béjaïa

### Deux individus dont un mineur arrêtés

DEUX VOLEURS à l'arraché ciblant la gent féminine ont été arrêtés par la police dans la matinée de jeudi dernier, a-t-on appris, hier, de la cellule de communication de la wilaya. Il s'agit de R.S. 34 ans et A.A. un mineur âgé de 15 ans. Ces derniers ciblaient des femmes comme proie facile au niveau du marché hebdomadaire dit «Edimco» à lhaddaden. Ils n'hésitaient pas à agresser leurs victimes en utilisant des armes blanches (couteaux) pour arriver à leur fin. Leur arrestation est intervenue suite à une plainte déposée par une femme qui venait d'être victime d'un vol perpétré par ces deux malfaiteurs au niveau de la station de bus du stade, près de l'hôtel El-Madala. La victime s'est vu arracher une chaîne en or sans pouvoir rien faire. Les enquêteurs qui ont réussi à arrêter les deux assaillants ont récupéré l'objet volé. Les voleurs ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa qui les a mis en

examen pour «vol à l'arraché, association et port d'arme blanche prohibée». «L'un des individus, en l'occurrence R.S., a été écroué et le mineur a été placé sous contrôle judiciaire», ajoute la même source. H.C.

Lutte antiterroriste

## Onze bombes détruites à Médéa

ONZE BOMBES, une ceinture explosive et des outils de détonation ont été découverts et détruits dimanche, dans le cadre d'une opération, qui est toujours en cours, menée par les forces de l'Armée nationale populaire dans la zone de Rouakeche, wilaya de Médéa, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de l'opération en cours menée par les forces de l'Armée nationale populaire dans la zone de Rouakeche, wilaya de Médéa, un détachement a découvert et détruit, le 12 juin 2016, onze bombes, une ceinture explosive et des outils de détonation», précise le MDN. Par ailleurs, à Tamansasset, un autre détachement «a saisi un véhicule tout-terrain et 25 kilogrammes de kif traité», tandis qu'à Tlemcen des éléments des gardes-frontières «ont arrêté un narcotrafiquant et saisi 21 300 comprimés psychotropes». Dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, des unités des gardes-côtes de Mostaganem «ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de vingt personnes à bord d'une embarcation pneumatique au nord-est de Cap Willis à Mostaganem». R. N.